

Sites de location mieux cadrés

Airbnb ► L'activité des plateformes qui recensent les logements en ligne du type Airbnb sera mieux cadrée dans le canton de Vaud. Le Grand Conseil a accepté hier un projet de loi obligeant les loueurs de s'annoncer aux communes, et que celles-ci en tiennent un registre.

Cette nouvelle réglementation élaborée par le Conseil d'Etat, répondant à deux postulats déposés il y a cinq ans, vise deux objectifs: d'une part, éviter une distorsion de concurrence entre des chambres d'hôtes et l'hôtellerie traditionnelle et, d'autre part, éviter une soustraction des appartements au marché du logement.

En février 2020, Airbnb affichait 4403 locations dans le canton de Vaud. **ATS**

GROSSESSE

REMBOURSEMENT ÉLARGI
Fausses couches, grossesses non évolutives et grossesses extra-utérines doivent être remboursées par la LAMal. Le Grand Conseil vaudois a accepté hier à l'unanimité que le canton exerce son droit d'initiative cantonale à Berne à ce propos. **ATS**

VALLORBE

TIR SUR DES FUYARDS
La police vaudoise a dû sortir les grands moyens dimanche à Vallorbe pour arrêter trois individus suspects qui tentaient de s'enfuir. Un gendarme a notamment fait usage de son arme en tirant dans un pneu de la voiture des fuyards. **ATS**

Durée de détention sous le feu des critiques

Prison ► Les députés vaudois demandent la fin des conditions illégales de détention dans les zones carcérales.

Le sujet et les vives critiques qui l'accompagnent ne sont malheureusement pas une nouveauté, mais cette fois une motion est déposée au Grand Conseil. Les députés demandent la fin des conditions illégales en vigueur dans les zones carcérales vaudoises, comme elles existent à l'Hôtel de police de Lausanne et à la Police cantonale à la Blécherette. «Ces lieux de détention sont absolument inadaptés pour des rétentions au-delà de 48 heures», a dénoncé hier le vert Jean-Marc Nicolet, s'exprimant au nom de la Commission

des visiteurs du Grand Conseil (CVGC).

Malgré des améliorations, «la prolongation au-delà du délai légal de 48 heures constitue toujours une violation des droits fondamentaux des détenus». Aujourd'hui, la durée médiane est de dix jours, avec des extrêmes allant jusqu'à 29 jours. Selon le député, il n'est donc pas possible d'attendre l'ouverture, au mieux en 2026, du nouveau pénitencier des Grands-Maraîs à Orbe.

Ces zones carcérales sont fustigées depuis une dizaine d'années. En 2014, le Tribunal fédéral a condamné le canton à indemniser des détenus qui ont passé plusieurs jours d'affilée dans des cellules sans fenêtre et éclairées 24 h sur 24. Mon-Repos avait parlé de

«traitement dégradant», plaçant la personne détenue «dans un état de détresse et d'humiliation sensiblement supérieur à ce que requiert la privation de liberté». Une situation qui est toujours actuelle même si de petites améliorations ont été apportées entre-temps, note la présidente de la CVGC, la députée socialiste Anne-Sophie Betschart.

La motion demande en conséquence de prendre toutes les mesures nécessaires pour faire cesser cette situation et de proposer «toute autre solution de construction provisoire».

Dans sa réponse, le Conseil d'Etat rappelle le contexte général de la surpopulation carcérale avec 577 personnes placées en 2012 sous l'autorité de l'Of-

fice d'exécution des peines, contre 939 fin 2020. Pour la détenir avant jugement, cela signifie un taux d'occupation de 150% à la Croisée et de 170% au Bois-Mermet. Dans les zones carcérales, une baisse de 55% a été enregistrée en 2019 par rapport à la moyenne des années précédentes.

La tendance 2021 (janvier-septembre) est en hausse par rapport à 2020, mais reste inférieure de 20% par rapport à la même période de 2019. Quant à la construction de structures temporaires avant 2026, le gouvernement estime que cela est «peu probable, puisqu'il ne suffit pas de poser des modulaires sur une parcelle, mais qu'il faut disposer du personnel formé».

RAPHAËL BESSON

Plus de 900 candidat·es se présentent pour les élections législatives vaudoises, le mois prochain

Majorité de droite remise en question



SILVER KABACALMAN

Grand Conseil ► Les élections cantonales approchent à grands pas. Le 20 mars, en plus de choisir le gouvernement, il s'agira aussi d'élire les 150 députés qui siégeront pour cinq ans au Grand Conseil parmi les 962 candidats qui se présentent. La droite y est actuellement dominante et veut renforcer ses rangs. La gauche de son côté veut renverser cette majorité. Un autre scénario est aussi possible: la poussée au centre des Vert'libéraux.

PLR en perte de vitesse?
Parmi toutes les formations politiques, le Parti libéral-radical est celui qui voit le plus de candidats quitter le parlement. Quinze députés sur un total de 49 ne se représentent pas. Plusieurs d'entre eux prennent leur retraite politique.

L'âge moyen des députés PLR est plus avancé qu'ailleurs. Le candidat trentenaire Quentin Racine explique ce phénomène notamment par le faible tournant qu'a connu le parti durant la dernière législature. «Nous sommes aussi le plus grand groupe au Grand Conseil, donc il est logique qu'il y ait davantage d'élus qui ne se représentent pas», affirme-t-il.

Lors des dernières élections fédérales et communales, le PLR était en perte de vitesse. Le risque pour ces élections cantonales est aussi présent, surtout après des mobilisations climatiques et une pandémie pendant laquelle le rôle d'un Etat social fort a été fortement mis en avant. Ces deux points risquent aussi de coûter des voix à l'UDC.

Les ambitions de tous les partis sont les mêmes: gagner le plus de sièges possible. Mais deux formations ont de bonnes



Dans un peu plus d'un mois, la population vaudoise va élire les 150 député·es qui siégeront pour cinq ans au Grand Conseil. KEYSTONE-ARCHIVES

chances d'en grappiller plus que les autres: les Vert'libéraux et les Verts.

Les Vert'libéraux visent six sièges de plus pour en occuper 15 au total. Le parti ne s'allie pas avec les autres listes centristes dans tous les districts. Les Verts quant à eux veulent obtenir 5 à 10 places supplémentaires, en plus des 22 qu'ils occupent actuellement. La poussée de ces deux partis s'est confirmée dans des scrutins récents, notamment dans le canton de Fribourg et en ville de Zurich.

De leur côté, les socialistes espèrent au moins maintenir leurs 35 sièges. Même but pour la gauche radicale (6 sièges), qui est toutefois absente dans des districts comme la Broye ou la vallée de Joux, alors que les

grands partis sont présents partout. A noter toutefois qu'une liste popiste s'affiche à Yverdon, une première depuis longtemps.

«Le recrutement favorise des gens déjà connus»

Roberto Di Capua

Le potentiel de gains de sièges pour la gauche radicale est plus fort dans l'Ouest lausannois, où le POP est bien ancré, ainsi qu'à Lausanne, où l'alliance POP-Ensemble à Gauche met en avant une liste forte avec des personnes qui sont passées par des élections à l'exécutif comme Franziska Meinherz ou Anaïs Timofte.

Quant au Centre Vaud, l'ex-PDC, la tâche sera ardue. Le parti n'a plus de siège au Grand Conseil depuis le départ d'Axel Marion.

Féminisation confirmée?

Enfin, notons la présence de listes citoyennes, dont certaines sont un pur produit de la période Covid, comme celle de l'Alliance des Libertés qui fédère des mouvements nés dans la contestation des mesures sanitaires et portés par des figures controversées. «C'est une liste qui se trouve dans plusieurs circonscriptions, ce qui est assez surprenant», relève Roberto Di Capua, politologue à l'Institut d'études politiques de l'Université de Lausanne. Ces élections cantonales seront l'occasion de mesurer leur force électorale.

Les dernières élections fédérales, puis les communales à Lausanne, ont montré un rajeunissement et une féminisation du corps législatif. Observera-t-on cette même tendance en 2022? «Il est fort probable que cela se confirme de nouveau. Il faut toutefois noter une forte disparité de genre entre les listes qui, au total, présentent 39% de femmes contre 61% d'hommes», commente le politologue. Les socialistes et les écologistes présentent plus de femmes que d'hommes. En revanche, la liste PLR est majoritairement masculine.

Les jeunes sont présents dans de nombreux partis. Le PLR compte 12 candidats de moins de 30 ans. Il y en a une vingtaine tant chez les écologistes que les socialistes, dont la

porte-parole des Jeunes socialistes vaudois Soline Caiazza ou encore l'écologiste et conseiller communal lausannois Oleg Gafner.

A Yverdon-les-Bains, on retrouve Lucas Schalbetter chez les populistes. Mais ce sont les Vert'libéraux qui semblent se distinguer avec 24 personnes qui rentrent dans cette catégorie de moins de 30 ans, dont Cloé Pointet, en lice pour l'exécutif. L'UDC, de son côté, porte une liste forte à Lausanne avec deux personnalités. Yohan Ziehli et Patrizia Mori, tous deux récemment élus comme conseillers communaux.

Activistes au rendez-vous

On remarque aussi la présence de personnalités fortement médiatisées ces derniers temps, comme la porte-parole des restaurateurs durant la pandémie, la socialiste Frédérique Beauvois. Quant au PLR Gilles Meyste, président de GastroVaud, il a choisi de ne pas remplir. Autre figure médiatique: celle de David Gygax chez Décroissance Alternatives, à Vevey. L'élection du syndicaliste du SSP conduirait à un renforcement des voix syndicales.

L'un des avocats des zadistes du Mormont, Gaspard Genton, se présente de son côté chez les socialistes. Tout comme Kelmly Martinez, de la Grève du climat. Ainsi que les militantes écologistes et conseillères communales yverdonnoises Ella Mona Chevalley et Mathilde Marendaz, qui sont passées des Verts à Solidarité&Ecologie.

Enfin, de nombreux élus locaux sont présents sur ces listes. «Cela n'est pas une surprise, les partis vont en général chercher à placer sur leurs listes des personnes élues dans les conseils communaux ou les municipalités car elles sont déjà connues, elles ont une réserve de voix et une expérience électorale. Cela semble se confirmer aussi pour ces élections. Ce n'est pas surprenant, mais cela reproduit un biais de recrutement qui aboutit indirectement à une certaine sélection sociale des candidats», conclut Roberto Di Capua. I

Quels enseignements tirer des élections vaudoises de ce dimanche? Des politologues décryptent

L'alliance de droite en confiance

ACHILLE KARANGWA
ET RAPHAËL BESSON

Elections cantonales ▶ C'est une droite ragaillardie qui est sortie du premier tour des élections cantonales dimanche. Pour le Conseil d'Etat, l'Alliance vaudoise a placé ses candidats du Parti libéral-radical (PLR) sur le podium, dont une élue au premier tour, la sortante Christelle Luisier.

L'allié de l'Union démocratique du centre (UDC) Michaël Buffat est sixième, avec seulement 15 suffrages de plus que sa colistière Valérie Dittli, du Centre. Devant la sortante socialiste Cesla Amarelle. Au Grand Conseil, la droite maintient une majorité aux alliances potentielles remaniées.

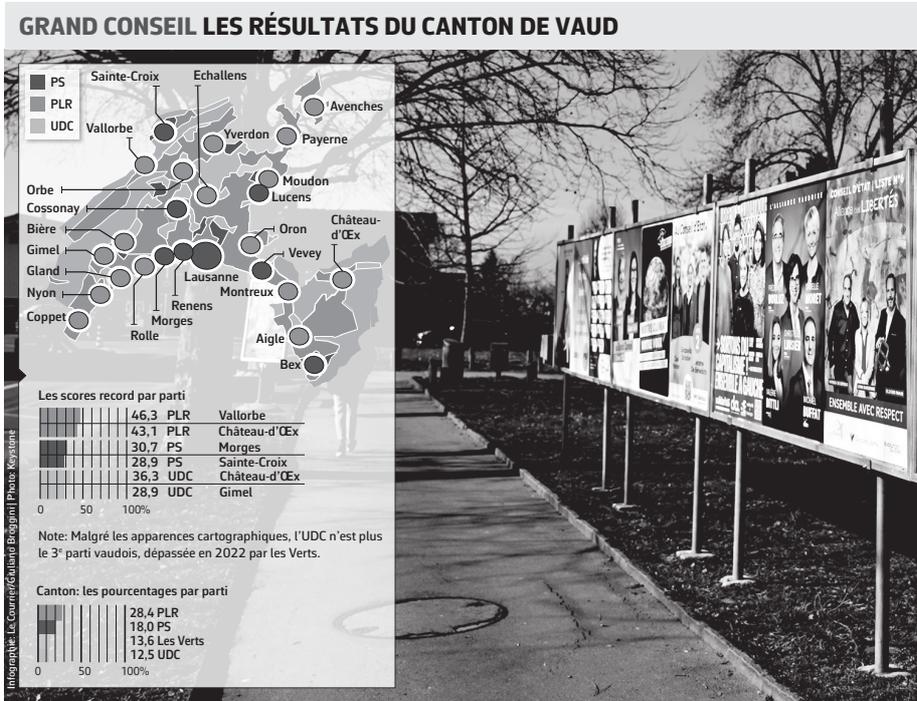
A droite, l'effet liste unie

Pour Roberto Di Capua, politologue à l'Université de Lausanne (Unil), le bon score de l'Alliance vaudoise n'est pas si surprenant. «En misant sur une liste unie, la droite reproduit avec succès ce qu'elle a souvent reproché à la gauche dans d'autres scrutins. Une formule qui a bénéficié à Valérie Dittli, poussée par l'effet liste», explique le chercheur à l'Institut d'études politiques. Le ticket rose-vert pâtit, lui, à la fois de cette union, mais aussi d'un vote de désaveu en lien avec le Covid-19, provoquant notamment le décrochage de la socialiste Cesla Amarelle.

Arrivée huitième dimanche soir, la responsable de la formation «paie le poids d'un département toujours contesté, même lorsqu'il est en mains libérales», analyse René Knüsel, politologue et professeur honoraire à l'Unil. Une partie de l'électorat acquis comme les enseignants, voire les parents, a sanctionné la ministre. «On ne peut exclure que, dans l'électorat de gauche, elle ait été davantage biffée que Michaël Buffat ne l'a été à droite», ajoute Roberto Di Capua.

La balle au centre-droit?

Au Grand Conseil, c'est le renforcement des Verts et de la gauche radicale qui maintient le bloc de gauche à 64 députés (+1). Le Parti socialiste accuse



le coup, avec 5 sièges en moins par rapport au scrutin de 2017, dont deux déflections durant la législature. Pour Roberto Di Capua, «en ne choisissant pas une ligne politique claire entre sa fibre sociale et sa fibre écolo, le PS mobilise

moins et voit ses suffrages récupérés». Un effet décuplé par «une distance sociologique entre le parti et la population», ajoute-t-il. Le PLR (50 sièges) creuse donc la distance avec le parti à la rose (32). Sans arracher la majorité absolue avec

l'UDC, qui, elle, perd deux sièges, à 23.

Un jeu de chaises musicales qui, selon René Knüsel, ne laisse pas entrevoir de véritable renouveau de la droite en Suisse romande. «Je vois des alliances de circonstance, pas

de plateforme commune avec des thèmes forts, comme une définition commune du rôle de l'Etat, par exemple». En comptant notamment avec des Vert'libéraux qui sortent renforcés par ce scrutin, avec 11 sièges pivots. «Ce qui pour-

rait favoriser une droitisation des thèmes environnementaux, avec plus de responsabilisation des consommateurs et d'incitations financières qui profitent aux ménages plus aisés», pronostique Roberto Di Capua. De quoi rebouter le camp rose-rouge, mais pas forcément les Verts. «à l'instar du débat sur la taxe au sac il y a dix ans».

Légitimité démocratique

Le comportement des électeurs du Parti vert libéral lors du second tour au Conseil d'Etat fera office d'arbitre. Les Vert'libéraux n'avaient pas voulu s'allier au reste de la droite en raison de la présence de l'UDC. Pour René Knüsel, l'Alliance vaudoise aura dès lors peut-être davantage d'obstacles à surmonter que la gauche.

«Au Grand Conseil, je vois des alliances de circonstance»

René Knüsel

A ses yeux, la surprise Valérie Dittli, d'un Centre traditionnellement allié aux Vert'libéraux, et la présence de Michaël Buffat (UDC) restent difficiles à gérer pour une liste qui a perdu sa locomotive Christelle Luisier et qui pourrait paraître arrogante en repartant à quatre. A gauche, la stratégie paraît plus simple, et le réservoir de voix plus important.

Il faut revenir aux «fondamentaux» qui soutient un électeur et laisser de côté certains thèmes qui déchirent dans ses rangs, juge le politologue. «Les verts, les roses, voire les rouges doivent nous présenter une plateforme qui nous convainque de la nécessité d'avoir une majorité de gauche», assène René Knüsel.

Le maillon faible, c'est plutôt le candidat vert, Vassilis Venizelos, moins connu malgré un bon parcours au Grand Conseil. Pour Roberto Di Capua «se pose aussi la question de la légitimité démocratique, lorsqu'un tiers seulement de l'électorat, peut-être encore moins le 10 avril, se rend aux urnes.» 1

LES STRATÉGIES DES DEUX BLOCS NE BOUGENT PAS POUR LE DEUXIÈME TOUR

L'Alliance vaudoise ne modifie pas sa stratégie. Hier soir, lors des congrès de partis, le PLR, l'UDC et le Centre ont annoncé qu'ils conserveraient la même équipe pour le second tour au Conseil d'Etat, le 10 avril. La PLR Christelle Luisier est la seule déjà élue au premier tour. Viennent donc ensuite les PLR Isabelle Moret, Frédéric Borloz, l'UDC Michaël Buffat et la centriste Valérie Dittli. Cette alliance vise officiellement cinq des sept sièges au gouvernement, qui est aujourd'hui à majorité de gauche (3 PS, 1 Vert, 3 PLR).

«Je suis persuadé que l'on fêtera une victoire le 10 avril avec cinq candidats», a affirmé Michaël Buffat devant son congrès, comme l'a rapporté 24 heures, alors que Marc-Olivier Buffat, président du PLR Vaud, lançait: «Valérie Dittli a enflammé la population.» Le congrès de l'UDC a ensuite voté à l'unanimité cette stratégie. Celui du PLR par acclamation.

A gauche, les congrès du Parti socialiste et des Verts ont commencé plus tard dans la soirée. Les candidats sont reconduits là aus-

si: les trois socialistes Nuria Gorrite, Rebecca Ruiz et Cesla Amarelle ainsi que le vert Vassilis Venizelos. Le Parti vert libéral a lui décidé de «continuer à affirmer son indépendance». Lors de son assemblée générale, 90% des membres présents ont choisi de ne présenter aucun candidat au 2^e tour et de laisser la liberté de vote. A l'évidence, la participation, très basse au premier tour à 34,25%, sera un des gros enjeux du 10 avril, la gauche ne s'étant guère mobilisée dimanche dernier. RB

Jour sans viande au CHUV

Alimentation ▶ La viande était absente hier de tous les restaurants et cafétérias du Centre hospitalier universitaire vaudois (CHUV). Cette journée végétarienne est la première d'une longue série, puisque dès la rentrée d'août, l'établissement se passera de produits carnés à un rythme hebdomadaire.

«Cette mesure permettra d'économiser près de 700 kg de viande, soit la quantité consommée chaque jour au CHUV», a-t-il indiqué. Sauf prescription, le personnel et les patients devront donc se passer de produits carnés un jour par semaine.

De nouvelles recettes ont été élaborées pour l'occasion par une équipe de dix et cuisiniers et deux pâtisseries «spécialement formés chez Hiltl», un restaurant végétarien zurichois plus que centenaire. «Des desserts végétaliens, des plats chauds et froids équilibrés, à base de tofu, tempeh, seitan et autres» ont été mis au menu.

La démarche s'inscrit dans la stratégie de l'hôpital vaudois en matière de responsabilité sociale et environnementale. Entre 2015 et 2020, la part des produits carnés a déjà été réduite d'environ 15% dans l'établissement. ATS

Parkings payants le dimanche

Riviera ▶ Il faudra bientôt payer pour parker sa voiture le dimanche dans certaines parties de Vevey (VD) et de La Tour-de-Peilz (VD). La réglementation sera modifiée dès cet été afin de désengorger les rues.

«Avec une densité de population importante, une offre culturelle, touristique et associative particulièrement riche et un tissu commercial et économique dynamique, Vevey et La Tour-de-Peilz font face à des flux de trafic individuel motorisé importants», écrivent lundi les deux communes voisines dans un communiqué conjoint. ATS

Piétons gâtés à Lausanne

Urbanisme ▶ La plus grande ville vaudoise propose de dégager 12 millions de francs pour améliorer son centre.

Lausanne veut poursuivre la piétonnisation de son centre-ville, inscrite au programme de législature 2021-2026. La ville prévoit un budget de 12 millions de francs répartis entre quelque 80 projets misant sur la convivialité et l'adaptation au dérèglement climatique.

Le second volet du programme Rues Vivantes, commencé en 2018, prévoit la «piétonnisation-test de trois à quatre rues ou places d'envergure du

centre-ville», communiquait l'exécutif hier. Le choix de ces futures rues piétonnes doit encore être arrêté. Toutefois, «on peut déjà annoncer que la rue Centrale en fera partie», a précisé la municipale Florence Germond. La piétonnisation effective de ces rues pourrait se concrétiser à l'horizon de la fin de la législature, soit d'ici à 2026.

Toujours dans le cadre de Rues Vivantes, une soixantaine de nouvelles zones de circulation limitées à 30 km/h, voire 20 km/h sont planifiées d'ici cinq ans. Ces dernières ont d'ores et déjà été identifiées et

compréhendent entre autres le secteur de Montchoisi, de l'avenue des Bains et du chemin de Boissonnet. Sept zones aux abords d'établissements scolaires et parascolaires verront quant à elles leurs rues sécurisées. Ce sera entre autres le cas du Centre de vie enfantine de Montley.

Enfin, d'autres projets auront pour but de rendre la ville mieux adaptée au changement climatique. Des «projets de végétalisation et des mesures d'arborisation» serviront ainsi à lutter contre la formation d'îlots de chaleur. Le délibératif doit encore se prononcer. ATS